
À TOUS LES MEMBRES DE L'IAM AIR CANADA - TMOS MISE À JOUR - PRÉPARATIFS EN VUE DE LA PROCHAINE RONDE DE NÉGOCIATIONS

Chers confrères et consœurs,

Le présent bulletin fait le point sur le dossier n° 038296-C du CCRI et sur la décision du CCRI de diviser l'unité de négociation d'Air Canada. Cette semaine, nous avons déposé notre appel auprès du CCRI, première étape du processus d'appel. Le Congrès du travail du Canada et d'autres syndicats ont également demandé le statut d'intervenant dans ce dossier, car cette décision touche l'ensemble du mouvement syndical.

Nous attendons les résultats en janvier 2026. Par la suite, nous prévoyons d'interjeter appel devant la Cour d'appel fédérale.

Nos appels n'auront aucune incidence sur la négociation collective avec Air Canada. De plus, une fois que nous avons signifié notre avis de négocier, Air Canada a l'obligation légale de participer à la négociation.

Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons plus d'informations.

Ensemble, nous sommes plus forts, nous parlons d'une seule voix ; et ensemble, en 2026, nous obtiendrons une convention collective qui fera référence dans notre secteur.

En toute solidarité,



Dave Flowers
Président directeur
général du transport - District 140
IAM

DF/mdr

BULLETIN NO. 032 – PUBLIÉ LE 8 DÉCEMBRE 2025 VEUILLEZ COPIER, AFFICHER ET DISTRIBUER
